



2024

**ENTRE CATASTROPHES NATURELLES
ET HAUSSE DES VOLS**

2024, une année marquée par deux tendances lourdes pour les commerçants : les catastrophes naturelles et la hausse des vols

En 2024, les commerçants de l'hexagone et de Corse, déjà confrontés à des défis économiques et sociaux, ont dû composer avec des problématiques qui n'ont cessé de s'intensifier : l'impact grandissant des catastrophes naturelles et l'aggravation des vols, notamment chez les buralistes.

Ces deux menaces, bien que très différentes, dessinent une réalité préoccupante pour les commerçants, acteurs essentiels de l'économie locale.

Les catastrophes naturelles : une menace accrue et imprévisible

Les catastrophes naturelles ne sont plus un phénomène rare. Avec le changement climatique, la fréquence et l'intensité des épisodes extrêmes augmentent : inondations, tempêtes, canicules, incendies... En 2024, les commerçants ont vu leurs locaux de plus en plus exposés.

On le sait à présent, plus personne ne peut s'estimer protégé de ces phénomènes parfois inattendus et violents. Un exemple marquant est celui des inondations qui ont touché plusieurs régions, jusque très récemment. En quelques heures, des magasins se sont retrouvés submergés, avec des dégâts matériels considérables : stocks perdus, vitrines détruites, équipements inutilisables. Et même lorsqu'un commerçant est assuré, la remise en état peut demander plusieurs semaines.

À la Mudetaf, nous avons conscience de cette problématique forte, car les coûts des sinistres à indemniser au titre des catastrophes naturelles ont été multipliés par plus de 4 en 2 ans seulement, bondissant à 1,2 million d'Euros.

Le régime des catastrophes naturelles (Cat'Nat) est une exception française depuis 42 ans. Assureurs comme assurés y sont très attachés car il permet, par une mutualisation efficace, un niveau de protection élevé des Français face aux aléas naturels. On voit bien, à la lumière des terribles feux qui sévissent aux États-Unis, la valeur de notre système. Toutefois, notre régime Cat'Nat est fragilisé et la taxe assurant son financement a été augmentée en 2025. Elle ne l'avait pas été depuis 25 ans.

Mais il ne s'agit pas seulement de réparer : il faut désormais prévenir. Certains commerçants situés en zones vulnérables investissent dans des solutions coûteuses comme les barrières anti-inondation ou des vitrines renforcées contre les vents violents. Cela représente une charge financière supplémentaire, difficile à supporter pour les petites structures.

Les vols : une pression constante, surtout chez les buralistes

Dans un contexte économique tendu, les vols représentent plus que jamais une menace sérieuse pour les commerçants. Les buralistes, en particulier, sont devenus des cibles privilégiées, détenant des produits à forte valeur qui sont faciles à revendre sur le marché noir. De véritables réseaux mafieux ont vu le jour autour de la

vente illégale de tabac, réseaux qui sont alimentés par l'étranger, pas la production d'usines illégales en France ou par les vols en bureaux de tabac.

Le vol se conjugue désormais trop souvent avec des agressions, faisant écho à la poussée de la violence au sens large. Les malfaiteurs sont de plus en plus audacieux et n'hésitent plus à s'introduire dans les magasins en pleine journée, parfois même armés, mettant en danger les commerçants et leurs clients.

D'après les chiffres de la Mudetaf entre 2022 et 2024, bien que le nombre de vols avec agression ait baissé (-4%), le coût moyen des sinistres enregistrés dans cette catégorie a doublé. Le coût moyen des vols avec voiture bélier quant à lui a plus que triplé dans le même laps de temps et leur nombre a doublé.

Face à cette menace, de nombreux buralistes investissent dans **des systèmes de sécurité toujours plus évolués**. Au-delà des alarmes, caméras et grilles de protection, les vitres anti-effraction, les bornes anti-bélier et les générateurs de brouillard ont démontré leur efficacité dans de nombreux cas. Mais là encore, tout cela a un coût. Fort heureusement, les buralistes peuvent faire appel à la **subvention sécurité des Douanes** qui est une aide précieuse.

Malgré ces précautions, certains vols restent inévitables, laissant les commerçants avec un sentiment d'impuissance et d'insécurité grandissant.

Des solutions à construire ensemble

Nos commerçants sont des piliers, des incontournables du lien social pour certains. Pour continuer à jouer ce rôle, ils doivent s'adapter à des risques en constante évolution.

Si les catastrophes naturelles et les vols ne peuvent être éliminés, une meilleure anticipation et une solidarité accrue permettront, peut-être, de limiter leur impact.

Face à ces défis, les pouvoirs publics, les organisations professionnelles et les assureurs cherchent des solutions adaptées.

• La Confédération des buralistes monte au créneau

La Confédération des buralistes est très impliquée sur les sujets de l'insécurité et de la lutte contre le marché parallèle. Les buralistes réclament depuis longtemps des mesures spécifiques, comme une réduction des taxes sur les paquets de cigarettes, afin de diminuer leur attractivité pour le marché noir.

Comme on peut le lire aujourd'hui dans le MardiMidi du Losange, « *La hausse continue de la fiscalité tabac a fait des cigarettes un produit de luxe et accroché une cible dans le dos de chacun de nos 23 000 collègues (...) Il y a urgence* ».

Philippe COY, Président de la Confédération des buralistes, multiplie les rencontres avec les responsables politiques.

- **La Mudetaf propose encore des nouveautés en 2025**

À la Mudetaf, nous assurons depuis 40 ans des buralistes et plus récemment les métiers du CHR. Nous travaillons au besoin en lien étroit avec les organisations professionnelles et nous proposons les **contrats d'assurances les mieux adaptés** aux inquiétudes des commerçants.

Notre solution de soutien psychologique permet d'obtenir l'intervention d'experts en cas d'événement traumatisant. **Un accompagnement par un psychologue qui concerne le commerçant assuré, mais également ses salariés** qui seraient confrontés à une situation difficile telle qu'une agression, notamment. Une aide précieuse lorsqu'on est affecté.

En 2025, l'élection de nouveaux Sociétaires Délégués permettra de poursuivre le travail en lien avec les préoccupations du terrain et d'obtenir des échanges encore plus nourris avec nos sociétaires.

La création du Conseil National Consultatif permettra de **partager les idées et les besoins** et de donner un vrai sens au mot mutualisme.

Faut-il ici rappeler que la Mudetaf ne rémunère pas d'actionnaires ? Elle est donc entièrement dédiée à trouver les réponses les plus appropriées aux besoins de ses sociétaires, buralistes comme restaurateurs ou hôteliers.

En attendant, les commerçants, qu'ils soient buralistes, restaurateurs ou hôteliers, continuent de se battre pour maintenir leurs activités et préserver ce lien de proximité si précieux avec leurs clients. C'est bien là tout leur mérite, et nous nous engageons comme toujours à leurs côtés.